

Esquisse faunistique des Odonates de l'étang de la Horre (Départements de l'Aube et de la Haute-Marne)

par Gennaro Coppa

D'une superficie de 350 hectares, l'étang de la Horre s'étend sur le département de l'Aube et de la Haute-Marne. Créé par les moines de l'abbaye de Montier en Der, il a été récemment acheté par le syndicat mixte d'aménagement du lac du Der Chantecocq (réservoir Marne) avec le concours financier de la Région, du département de l'Aube, de celui de la Haute-Marne et du Ministère de l'Environnement (Conservatoire du Littoral). Cette zone humide fait partie des 5 zones humides champenoises devant faire l'objet d'une procédure spéciale de protection dans le cadre de la CEE. Un projet de mise en réserve naturelle est en cours.

La végétation de l'étang de la Horre est composée d'une mosaïque de groupements différents. On y distingue une scirpaie, une typhaie, une glyceraie, une saulaie, une phragmitaie, ... La faible profondeur, de 1,5 mètre dans la partie centrale à 2 m dans le chenal, est une caractéristique importante de cet étang eutrophe. Il s'en suit un réchauffement printanier de l'eau.

Sa vocation première est la production piscicole. Quarante tonnes de poissons sont pêchées par an : carpes en majorité mais aussi brochets, brèmes, tanches, ... Le faucardage est pratiqué régulièrement en mai-juin et s'applique en priorité à la scirpaie et à tous les groupements amphibies se trouvant dans une eau d'une profondeur supérieure ou égale à 45 cm (hauteur nécessaire au passage de la barque faucardeuse). Autrefois l'étang était chaulé tous les 10 ans et une mise en culture partielle était pratiquée à intervalle de 3 ou 4 ans. L'envasement est peu important du fait de la vidange annuelle et seul un curage du fossé central était pratiqué tous les 15 ans. La mise en culture des prairies du bassin versant alimentant l'étang de la Horre est source d'inquiétudes. Actuellement sur les 6000 hectares concernés, un tiers seulement est encore en herbe permanente. Cette modification de l'occupation du sol survenue ces quinze dernières années entraîne des perturbations nouvelles : apport de résidus de pesticides, engrais, charge limoneuse, ... Cette pollution est difficilement quantifiable en l'absence d'analyses spécifiques. Il faut noter que la superficie actuelle de l'étang de la Horre

semble plus petite par rapport aux contours de la carte de Cassini (1750-1815).

Les observations des Odonates sont assez difficiles et seule une prospection en barque nous a permis de dresser ce premier inventaire. Actuellement, 37 espèces d'Odonates ont été observés sur l'étang et sur le ruisseau aval : *Aeshna affinis* Vander Linden, 1820; *A. cyanea* (Müller, 1764); *A. grandis* (L., 1758); *A. isosceles* (Müller, 1767); *Anax imperator* Leach, 1815; *Brachytron pratense* (Müller, 1764); *Calopteryx splendens* (Harris, 1782); *C. virgo* (L., 1758); *Cercion lindenii* (Sélys, 1840); *Coenagrion puella* (L., 1758); *C. pulchellum* (Vander Linden, 1825); *C. scitulum* (Rambur, 1842); *C. aenea* (L., 1758); *Crocothemis erythraea* (Brullé, 1832); *Enallagma cyathigerum* (Charpentier, 1840); *Epithea bimaculata* (Charpentier, 1825); *Erythromma najas* (Hansemann, 1823); *E. viridulum* (Charpentier, 1840); *Gomphus pulchellum* Sélys, 1840; *G. vulgatissimus* (L., 1758); *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820); *Lestes sponsa* (Hansemann, 1823); *L. virens vestalis* Rambur, 1842; *L. viridis* (Vander Linden, 1825); *Libellula depressa* L., 1758; *L. fulva* (Müller, 1764); *L. quadrimaculata* L., 1758; *Orhetrum cancellatum* (L., 1758); *Platycnemis pennipes* (Pallas, 1771); *Pyrrhosoma nymphula* (Sulzer, 1776); *Somatochlora flavomaculata* (Vander Linden, 1825); *S. metallica* (Vander Linden, 1825); *S. fusca* (Vander Linden, 1820); *Sympetrum sanguineum* (Müller, 1764); *S. striolatum* (Charpentier, 1840); *S. vulgatum* (L., 1758).

Certaines espèces sont peu abondantes; sur le ruisseau aval sont observés *G. vulgatissimus* (quelques individus), *C. virgo*, *C. lindenii* (quelques individus), tandis que sur l'étang ont été observés quelques individus de *S. metallica* et d'*E. bimaculata*. Pour cette dernière espèce, seul un comptage des exuvies permet de se faire une idée du nombre d'individus d'une localité. L'absence d'observations durant la seconde moitié du mois de mai ne nous permet pas de préciser l'importance de la population de cette espèce. Seulement deux individus de *C. scitulum* ont été observés. *Aeshna affinis* était bien présent en 1991 à la Horre ainsi d'ailleurs que cette même année sur de nombreux sites de Champagne Humide. Il s'agit peut-être d'une espèce migratrice.

Une des caractéristiques de l'odonatofaune de la Horre est certainement l'abondance de la population de *Crocothemis erythraea*. En juillet 1991, le nombre d'individus volant simultanément était d'environ une centaine. La population de *Somatochlora flavomaculata* est probablement importante mais il est difficile d'évaluer correctement l'effectif présent. Cet odonate vole au

dessus de la typhaie et de la phragmitaie. La progression en barque dans ces formations végétales est impossible et se déplacer en cuissardes est très pénible et demande un temps important. En 1990, une douzaine d'individus furent observés alors qu'en 1991 ce fut environ une centaine ! Manifestement l'évaluation des populations pose quelques problèmes au vu des variations d'une année à l'autre.

Aeshna grandis, *A. isosceles*, *Brachytron pratense* sont bien représentés. Par contre *Libellula fulva* est assez discrète et est cantonné pour l'essentiel dans le goulet central de l'étang. La présence du courant, plus froid, semble être recherchée par cette espèce.

Nos espoirs de trouver *Leucorrhinia pectoralis* (Charpentier, 1825) et *L. caudalis* (Charpentier, 1840) ne sont pas totalement évanouis. Nos prospections pendant la période de vol de ces espèces se sont toujours faites avec des conditions météorologiques médiocres ou franchement mauvaises, en 1991 notamment. Les milieux pouvant héberger ces espèces sont bien développés : zones d'atterrissement de la glyceraie, zone des radeaux flottants à Utriculaires, Hydrocharis.

Les vieilles Censes, Elan, F-08160 Flize.

Problèmes informatiques (suites ...)

- Comme le précédent, la présentation de ce bulletin est loin d'être parfaite; nous tentons de résoudre le plus rapidement possible ces problèmes dus à la méconnaissance du fonctionnement de notre logiciel de PAO.

- La réalisation du numéro hors-série consacré au Colloque de Bonnevaux prend un peu de retard par suite des difficultés informatiques signalées ci-dessus et surtout d'un manque certain de temps pour réaliser ce travail.

Pin's S.F.O.

Il est en cours de fabrication et sera envoyé, aux personnes ayant souscrit, sans doute, fin-août ou septembre prochain.

Il est toujours possible de le commander, jusqu'à épuisement du stock, au prix de 30,00 FF.